Prix agricoles 1995/1996: primes d'abandon définitif de superficies viticoles

1995/0053(CNS) - 18/05/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission. Toutefois, selon le PE, ne devraient être exclues du bénéfice des primes à l'arrachage que les superficies ayant reçu des aides les dix dernières années.